



## Lettre d'information n° 14

La Rochelle le samedi 4 janvier 2020

### **Nous ne ferons pas relâche !**

Les Vigies de La Coursive vous renouvellent, ici, leurs vœux les meilleurs, les plus chaleureux et les plus sincères, pour l'année 2020.

Des vœux à partager avec celles et ceux qui sont chers à votre cœur.

An neuf et...bonnes résolutions.

En fait, résolus...nous le sommes déjà. Et nous le demeurons !

Résolus à ne rien lâcher, à ne pas relâcher notre vigilance autour de la gouvernance de la Scène nationale de La Rochelle, autour des finances de celle-ci.

Résolus à poursuivre le chemin aux côtés des courageux salarié(e)s de La Coursive.

La souffrance au travail, la détresse au travail qu'ils ont dénoncées depuis novembre 2018 - plus d'une année ! - ne sont toujours pas réglées à l'interne. Le conseil d'administration de la Scène nationale a bien lancé un audit puis un accompagnement à la construction organisationnelle et, depuis le 10 décembre dernier, une médiation...

Mais, les effets de ces potions pas si magiques que ça tardent à se faire sentir. La Coursive entame l'année nouvelle sur fond de crise, le quotidien « Sud Ouest » l'a souligné le 20 décembre dernier. Comme pour rappeler que rien n'est réglé à ceux qui ont tiré bien vite un trait sur les conditions du licenciement (le 15 juin 2019) de Florence Simonet, la directrice adjointe de la Scène nationale.

Oui le spectacle continue à La Coursive. Oui les artistes offrent à un public toujours nombreux de formidables moments de beauté, plaisir et partage. Oui tout cela est vrai !

Oui mais...dans quelles conditions ?

Le directeur de La Coursive, **responsable** de la programmation **mais aussi de la campagne d'abonnements, mais encore des conditions de travail du personnel et donc du climat social interne**, ne répond plus aux journalistes professionnels exerçant dans les médias implantés à La Rochelle.

Le conseil d'administration (CA) de la Scène nationale est, lui aussi, aux abonnés absents pour ces mêmes médias. Mais aussi pour l'association des Vigies de La Coursive. Véronique Chatenay-Dolto, la présidente de ce CA, n'a toujours pas répondu à notre courrier daté du 28 novembre, à notre relance du 19 décembre.

Ce fonctionnement en vase clos peut-il durer encore longtemps ?

Les Vigies de La Coursive ont rencontré, le 21 novembre 2019, les élus de l'agglomération de La Rochelle et les ont sensibilisés à tous ces problèmes. Jean-François Fontaine, maire de La Rochelle, président de l'agglomération, les a assurés de sa vigilance personnelle à la bonne marche de la Scène nationale, au sort de ses salariés. Fort bien mais...

Mais, rien n'est encore réglé !

De la gouvernance en petit comité de La Coursive - sans aucun représentant des spectateurs abonnés adhérents - à la publication si aléatoire des bilans financiers sur le site du Journal officiel des Associations, de l'absence d'une convention d'objectifs que M « le directeur normal » aurait dû rédiger dans un délai de six mois après sa prise de fonctions (fin août 2017) à la crise sociale interne qui perdure, c'est une pièce d'une rare médiocrité qui se joue en coulisses.

Voilà quelques bonnes raisons pour lesquelles nous, Vigies de La Coursive, nous ne ferons pas relâche en 2020.

Et nous continuerons d'exercer notre devoir de vigilance.

Spectateurs abonnés et/ou adhérents finançant par nos recettes une Scène Nationale que nous comptons maintenir en haut de l'affiche, nous ferons valoir, aussi, notre droit d'interpellation, et même de critique, à l'égard de celles et ceux qui failliraient à leurs missions et responsabilités vis à vis de La Coursive, de ses personnels et publics.

Qu'il s'agisse du directeur de La Coursive, de la présidente du conseil d'administration, des élus représentant les collectivités territoriales au sein de ce CA.

A toutes et à tous, y compris à ces responsables, bonne et heureuse année !

## **Les Vigies de La Coursive**

[www.lesvigiesdelacoursive.com](http://www.lesvigiesdelacoursive.com)

[lesvigiesdelacoursive@gmail.com](mailto:lesvigiesdelacoursive@gmail.com)

### **Au Conseil d'administration de La Coursive Des élus du Conseil régional et du Conseil départemental**

Gérard Blanchard, vice-président du Conseil régional de Nouvelle Aquitaine, représente désormais cette collectivité au sein du conseil d'administration de La Coursive.

Michel Parent, élu de l'île d'Oléron, vice-président du Conseil départemental de la Charente-Maritime, siège lui aussi au conseil d'administration de La Coursive, au titre de la collectivité départementale (suppléant : Stéphane Villain, élu de Châtelailon, vice-président du Conseil départemental lui aussi).

### **Réunion sur la campagne d'abonnements**

Plus d'une quinzaine d'adhérents de l'association Les Vigies de La Coursive prendront part à la réunion consacrée aux évolutions de la campagne d'abonnements de la Scène nationale de La Rochelle le mardi 7 janvier à partir de 9 h 30 au local du Théâtre des Deux Tours situé dans le quartier de Mireuil, face à l'Espace Bernard Giraudeau. L'adresse exacte est la suivante : 5 bis avenue Kennedy (au fond de la cour).